

0430953C  
ACADEMIE DE CLERMONT FERRAND  
LYCEE POLYVALENT EMMANUEL CHABRIER  
175 IMPASSE DU COMPLEXE SPORTIF  
43201 YSSINGEAUX CEDEX  
Tel : 0471590287

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Emploi de la dotation horaire globalisée

Numéro de séance : 4  
Numéro d'enregistrement : 57  
Année scolaire : 2024-2025  
Nombre de membres du CA : 30  
Quorum : 16  
Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration  
Convoqué le : 24/01/2025  
Réuni le : 07/02/2025  
Sous la présidence de : Emmanuel Forestier  
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25  
**Vu**  
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R421-2, R.421-9, R421-20, R.421-41, R.421-55  
- l'avis de la commission permanente du 27/01/2025

**Sur la :**

[X] 1<sup>e</sup> proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration décide (voir le libellé de la délibération) ;  
[ ] 2<sup>e</sup> proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration décide, suite au refus de la première proposition du chef d'établissement présentée lors du conseil d'administration précédent (voir le libellé de la délibération) ;

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

Libellé de la délibération :

DGH LYCEE 469 pour 468.25 Heures réparties à ce jour RNE 0430953C Tableau de répartition des moyens AS 2025-2026, adopté à l'unanimité.

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0430953C  
ACADEMIE DE CLERMONT FERRAND  
LYCEE POLYVALENT EMMANUEL CHABRIER  
175 IMPASSE DU COMPLEXE SPORTIF  
43201 YSSINGEAUX CEDEX  
Tel : 0471590287

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Emploi de la dotation horaire globalisée

Numéro de séance : 4  
Numéro d'enregistrement : 58  
Année scolaire : 2024-2025  
Nombre de membres du CA : 30  
Quorum : 16  
Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration  
Convoqué le : 24/01/2025  
Réuni le : 07/02/2025  
Sous la présidence de : Emmanuel Forestier  
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R421-2, R.421-9, R421-20, R.421-41, R.421-55
- l'avis de la commission permanente du 27/01/2025

**Sur la :**

[X] 1<sup>e</sup> proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration décide (voir le libellé de la délibération) ;  
[ ] 2<sup>e</sup> proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration décide, suite au refus de la première proposition du chef d'établissement présentée lors du conseil d'administration précédent (voir le libellé de la délibération) ;

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

Libellé de la délibération :

DGH 587.5 Heures SEP 0430039J Tableau de répartition des moyens AS 2025-2026, adopté à l'unanimité.

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0430953C  
ACADEMIE DE CLERMONT FERRAND  
LYCEE POLYVALENT EMMANUEL CHABRIER  
175 IMPASSE DU COMPLEXE SPORTIF  
43201 YSSINGEAUX CEDEX  
Tel : 0471590287

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Règlement intérieur (avec ou sans modification)

Numéro de séance : 4  
Numéro d'enregistrement : 56  
Année scolaire : 2024-2025  
Nombre de membres du CA : 30  
Quorum : 16  
Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration  
Convoqué le : 24/01/2025  
Réuni le : 07/02/2025  
Sous la présidence de : Emmanuel Forestier  
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-2, R.421-5, R.421-20, R.421-41, R.421-44, R.421-55
- l'avis de la commission permanente du 27/01/2025
- l'avis du conseil des délégués pour la vie lycéenne du 27/01/2025

**Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte le règlement intérieur**

Modifications

Oui     Non

Pièce(s) jointe(s)

Oui            Nombre: 1

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0430953C  
ACADEMIE DE CLERMONT FERRAND  
LYCEE POLYVALENT EMMANUEL CHABRIER  
175 IMPASSE DU COMPLEXE SPORTIF  
43201 YSSINGEAUX CEDEX  
Tel : 0471590287

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 4  
Numéro d'enregistrement : 55  
Année scolaire : 2024-2025  
Nombre de membres du CA : 30  
Quorum : 16  
Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration  
Convoqué le : 24/01/2025  
Réuni le : 07/02/2025  
Sous la présidence de : Emmanuel Forestier  
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés**

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Auversup 2025  
Financement de la location d'un stand au salon Auversup 2025 (du 16 au 18 janvier) avec les lycées Simone Weil et Charles et Adrien Dupuy au Puy en Velay, le lycée Léonard de Vinci à Monistrol, et le Greta Auvergne, lycée Lafayette à Clermont Ferrand. Participation de l'établissement de 590,40€.

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0430953C  
ACADEMIE DE CLERMONT FERRAND  
LYCEE POLYVALENT EMMANUEL CHABRIER  
175 IMPASSE DU COMPLEXE SPORTIF  
43201 YSSINGEAUX CEDEX  
Tel : 0471590287

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 4  
Numéro d'enregistrement : 54  
Année scolaire : 2024-2025  
Nombre de membres du CA : 30  
Quorum : 16  
Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration  
Convoqué le : 24/01/2025  
Réuni le : 07/02/2025  
Sous la présidence de : Emmanuel Forestier  
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés**

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

Libellé de la délibération :

CFAEna 2024  
Convention de partenariat fixant les modalités selon lesquelles les apprentis du CFA suivront des cours, pour trois formations des Bac Pro MSPC 2024-2026, CSR 2024-2026, MACV 2024-2026.  
Les maquettes de budget sont présentées en PJ.

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0430953C  
ACADEMIE DE CLERMONT FERRAND  
LYCEE POLYVALENT EMMANUEL CHABRIER  
175 IMPASSE DU COMPLEXE SPORTIF  
43201 YSSINGEAUX CEDEX  
Tel : 0471590287

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 4  
Numéro d'enregistrement : 53  
Année scolaire : 2024-2025  
Nombre de membres du CA : 30  
Quorum : 16  
Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration  
Convoqué le : 24/01/2025  
Réuni le : 07/02/2025  
Sous la présidence de : Emmanuel Forestier  
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés**

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Italie 2025 : convention de service avec le lycée G. Sand d'Yssingeaux.  
Fixe les conditions financières entre les deux établissements pour le voyage en Italie du 13 au 18 avril 2025.  
Répartition des charges au prorata des effectifs de chaque établissement.

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0430953C  
ACADEMIE DE CLERMONT FERRAND  
LYCEE POLYVALENT EMMANUEL CHABRIER  
175 IMPASSE DU COMPLEXE SPORTIF  
43201 YSSINGEAUX CEDEX  
Tel : 0471590287

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 4  
Numéro d'enregistrement : 52  
Année scolaire : 2024-2025  
Nombre de membres du CA : 30  
Quorum : 16  
Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration  
Convoqué le : 24/01/2025  
Réuni le : 07/02/2025  
Sous la présidence de : Emmanuel Forestier  
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés**

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Strasbourg 2025 : convention de service avec le lycée G. Sand d'Yssingeaux.  
Fixe les conditions financières entre les deux établissements pour le voyage à Strasbourg du 18 au 22 mars 2025.  
Répartition des charges au prorata des effectifs de chaque établissement.

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0430953C  
ACADEMIE DE CLERMONT FERRAND  
LYCEE POLYVALENT EMMANUEL CHABRIER  
175 IMPASSE DU COMPLEXE SPORTIF  
43201 YSSINGEAUX CEDEX  
Tel : 0471590287

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 4

Numéro d'enregistrement : 48

Année scolaire : 2024-2025

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration

Convoqué le : 24/01/2025

Réuni le : 07/02/2025

Sous la présidence de : Emmanuel Forestier

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés**

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

Libellé de la délibération :

IME Synergie 43 - année civile 2025

Convention entre les lycées Emmanuel Chabrier et George Sand et la Croix rouge française (via l'IME Synergie 43 »)

Régit les relations entre les membres signataires et les conditions générales et particulières de fonctionnement et d'organisation de l'Unité d'enseignement Externalisée (UEE) portée par l'IME « synergie 43 » lui-même géré par l'« association Croix Rouge Française. Sans incidence financière.

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés : 18

Pour : 18

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

0430953C  
ACADEMIE DE CLERMONT FERRAND  
LYCEE POLYVALENT EMMANUEL CHABRIER  
175 IMPASSE DU COMPLEXE SPORTIF  
43201 YSSINGEAUX CEDEX  
Tel : 0471590287

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 4  
Numéro d'enregistrement : 47  
Année scolaire : 2024-2025  
Nombre de membres du CA : 30  
Quorum : 16  
Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration  
Convoqué le : 24/01/2025  
Réuni le : 07/02/2025  
Sous la présidence de : Emmanuel Forestier  
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés**

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

Libellé de la délibération :

CIDFF 43: Centre d'information sur les Droits des femmes et des Familles de la Haute-Loire.  
Détermine les modalités d'intervention du CIDFF 43, dans l'établissement scolaire, pendant le temps scolaire du 18/02/2025 au 11/03/2025. Montant globale de la prestation : 360€ (3 séances x 120€)

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0430953C  
ACADEMIE DE CLERMONT FERRAND  
LYCEE POLYVALENT EMMANUEL CHABRIER  
175 IMPASSE DU COMPLEXE SPORTIF  
43201 YSSINGEAUX CEDEX  
Tel : 0471590287

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 4  
Numéro d'enregistrement : 49  
Année scolaire : 2024-2025  
Nombre de membres du CA : 30  
Quorum : 16  
Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration  
Convoqué le : 24/01/2025  
Réuni le : 07/02/2025  
Sous la présidence de : Emmanuel Forestier  
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25  
Vu  
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54  
**Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Angleterre , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.**  
Pièce(s) jointe(s)  
 Oui          Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Bilan financier Angleterre novembre 2024  
date du voyage: du 3 au 8 novembre 2024.  
53 élèves et 4 accompagnateurs  
Participation des familles:517€ par élève.  
Part accompagnateur 2068.00€ prélevée sur les fonds de roulements de l'établissement.

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0430953C  
ACADEMIE DE CLERMONT FERRAND  
LYCEE POLYVALENT EMMANUEL CHABRIER  
175 IMPASSE DU COMPLEXE SPORTIF  
43201 YSSINGEAUX CEDEX  
Tel : 0471590287

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Tarifs des ventes des produits et de prestations de services réalisés par l'établissement

Numéro de séance : 4

Numéro d'enregistrement : 51

Année scolaire : 2024-2025

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration

Convoqué le : 24/01/2025

Réuni le : 07/02/2025

Sous la présidence de : Emmanuel Forestier

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte les tarifs des ventes des produits et des prestations de services réalisés par l'établissement**

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Tarifs 2025

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés : 18

Pour : 18

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

0430953C  
ACADEMIE DE CLERMONT FERRAND  
LYCEE POLYVALENT EMMANUEL CHABRIER  
175 IMPASSE DU COMPLEXE SPORTIF  
43201 YSSINGEAUX CEDEX  
Tel : 0471590287

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Acceptation biens Région

Numéro de séance : 4  
Numéro d'enregistrement : 50  
Année scolaire : 2024-2025  
Nombre de membres du CA : 30  
Quorum : 16  
Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration  
Convoqué le : 24/01/2025  
Réuni le : 07/02/2025  
Sous la présidence de : Emmanuel Forestier  
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25  
**Vu**  
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20  
-  
**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration accepte**  
Pièce(s) jointe(s)  
 Oui     Non    Nombre: 1

Libellé de la délibération :

cession de bien région: La cession au lycée de biens d'équipements matériels relatifs aux programmes régionaux d'équipements, d'une valeur d'acquisition de 48 998,04€ ; ces biens achetés en 2020, sont des vidéoprojecteurs, des moniteurs, des postes fixes, écrans, un ordinateur portable. Ils sont cédés à l'établissement en pleine propriété pour une valeur comptable résiduelle nulle.

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0